



## ACTUALITÉS



Quoi de neuf à Longuyon ? [www.longuyon.fr](http://www.longuyon.fr) - Appli mobile : Longuyon

### CHEMINS CYCLO-PÉDESTRES



La deuxième phase des chemins cyclo-pédestres va se terminer après le balisage et la pose de nouvelles barrières de protection sur l'arche SNCF.

**Circuit du Paquis** : Départ du parc Beaulieu > rue de Sète jusqu'au pont des deux eaux > direction gare jusqu'à l'arche de la rue Poincaré > longer la Chiers par le chemin "des Paquis" > juste avant l'arche SNCF, monter sur l'arche qui surplombe la Chiers (ancienne voie SNCF) > 2 options : redescendre par le chemin de Beaulieu pour arriver au parc ou continuer un parcours plus "sportif" qui débouche sur la rue de la Machine puis direction Viviers... Sur l'arche, agréable paysage reposant avec vue sur la Chiers, des bancs y seront installés pour le repos ou le pique-nique..

**Circuit du Moulin Allard**, plus long : Départ de Beaulieu > emprunter le circuit gare jusqu'à l'avenue de la Libération > traverser pour prendre le chemin des "fortes terres" > chemin de Marville, direction Noërs > rue du HAC > traverser la route Nationale pour descendre le bois du "Moulin Allard" > suivre le chemin jusqu'à la rue de l'abattoir (passage à côté de la station d'épuration, du city-stade) > reprendre rue

Louis Quinquet > rue Nouvelle > traverser le parking des marronniers > reprendre la rue de Sète jusqu'au parc de Beaulieu. Possibilité de pique-nique également le long de la Chiers.

### DÉPÔTS SAUVAGES



Les services techniques interviennent bien trop régulièrement afin de nettoyer tous les dépôts sauvages laissés dans la nature.

L'article 84 du règlement sanitaire départemental relatif à l'élimination

des déchets rappelle que : « **tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères non autorisés sont interdits. Le brûlage à l'air libre des déchets est également interdit.** Le traitement des déchets doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ». La prescription vaut pour les déchets verts. **Ainsi, tout brûlage de déchets est susceptible d'être frappé d'une amende.** Il est rappelé que **ceux-ci doivent être transportés à la déchetterie**, rue Ardant du Picq.



### IDÉE SORTIE

L'office de tourisme organise une sortie à Vendresse dans les Ardennes, le 13 août. Dîner (boissons comprises) au fort de la Cassine suivi du spectacle « Robin des bois » au prix de 55 €. Départ à 17h30 et retour vers 2h devant l'Office de tourisme. Inscription et règlement avant le 14 juillet.

### CARTES DE BUS

Les cartes de bus pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2022/2023 seront vendues au service des sports : vendredi 8 juillet de 9h00 à 11h30, mardi 23 août de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mercredi 24 août de 9h à 11h et de 14h à 16h30, mardi 30 août de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, mercredi 31 août de 9h à 10h45 et de 14h à 16h30. Présence d'un adulte (parent ou responsable) obligatoire pour signer le règlement de transport scolaire. Prix : 50€/trimestre (2<sup>ème</sup> enfant et +...38€), prendre une photo (obligatoire). Pour les parents qui partent en vacances, vous pouvez déposer une enveloppe avant le 19/08 à l'accueil de la mairie, avec le règlement en chèque à l'ordre du Trésor Public, une photo et les renseignements (nom, prénom, classe, arrêt de bus).

## URGENCES

Pharmacie de garde : samedi 9 et dimanche 10 juillet : TEDESCHI  
En cas d'urgence : 08.20.33.20.20.



## AGENDA

### JUILLET

**MERC 13 ET JEUDI 14 JUI.**

**Braderie solidaire** au profit d'Ayud'Art de 10h à 18h aux salles paroissiales. Entrée libre.

**MERCREDI 13 JUILLET**

**Fête nationale.** Départ du défilé à 21h place de la mairie, suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux morts. Distribution des lampions à l'issue de la cérémonie. 22h retour du défilé place la mairie, animation et bal par Dj Fred. Embrasement de la mairie et feu d'artifice à la tombée de la nuit. Buvette et restauration.

**MARDI 19 JUILLET**

**Séance de cinéma « 10 jours sans maman »** à 14h au Forum. Entrée gratuite.

**MERCREDI 20 JUILLET**

**Séance de cinéma :** « Bigfoot Family » à 15h au Forum. Entrée gratuite.



**VENDREDI 22 JUILLET**

**Séance de cinéma « 10 jours sans maman »** à 21h au Forum. Entrée gratuite.

**SAMEDI 30 JUILLET**

**- Concours de belote** au foyer de



l'ARPA, salle Pierret. Ouverture des portes à 13h30. Participation 8 €, un lot à chaque participant.

**- Spectacle de la troupe ukrainienne SBRUTSCH** à 20h30 au Forum.

## SPORTS

### FÊTE DE LA JEUNESSE



Dernièrement, une grande fête du foot s'est déroulée au stade route de Viviers afin d'inaugurer la nouvelle pelouse. Diverses rencontres se sont succédées tout au long de la journée avec

toutes les catégories jeunes et la remise des médailles en milieu d'après-midi. Vers 17h les anciens footballeurs ont affronté l'équipe C du club et ont remporté le match 6 à 5. Lors de cette journée sportive, Youssef Bouzoubaa a reçu le diplôme et la médaille d'argent de la ligue Grand Est du football des mains du président

délégué du district, Maurice Biancalani. Bravo à tous les organisateurs pour cette belle manifestation.

### PISCINE - HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : fermé,

Mardi, jeudi : 9h30 à 12h - 14h à 19h,

Mercredi, vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h,

Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h,

Dimanche : 8h30 à 10h (nageurs adultes) - 10h à 12h (pour tous).

### ÉTAT CIVIL

#### DÉCÈS

**Mme HOLVECK Josette**, née MARCHAL, est décédée le 23 juin à l'âge de 92 ans.

**M. NOEL Roland** est décédé le 1<sup>er</sup> juillet à l'âge de 88 ans.

**Mme RAMBOURG Josiane** est décédée le 4 juillet à l'âge de 82 ans.

**Mme PEUCH Bernadette**, née CHEMIN, est décédée le 5 juillet à l'âge de 86 ans.

**Nos condoléances aux familles.**

### MESSES

**Samedi 9 juillet**

18h30 Villers le Rond

**Dimanche 10 juillet**

11h00 Longuyon - St JB de la Salle

### TRI SÉLECTIF - RAMASSAGE

**Mercredi 13 juillet, sem. paire :** Secteur 2 - rues de la Gaillette, du 11 novembre, Clémenceau, Pasteur, ch. Du Maroc, J. D'Arc, L. Blum, Mouilbeau, route de Sorbey, quartier Belle Fay, chemin des cailloux, Val Fleuri, Ullions, Noëza, E. Potier, J. Curie, J. Duclos, E. Zola, Réole, impasse d'Euillons, Noërs.

**Vendredi 15 juillet, sem. paire :** secteur 1 - Toutes les rues (hors Résidence Canadienne et secteur 2).

**Mercredi 20 juillet, sem. impaire :** Résidence canadienne.